

# GUIDE DES NOTIFICATIONS AFE



## NOTIFICATIONS DES DONATEURS

ARTICLE 22: RENSEIGNEMENTS SUR L'ASSISTANCE ET LE SOUTIEN POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (ATRC)

1. Information sur la propagation de l'ATRC au cours des 12 derniers mois et, si possible, engagée au cours des 12 prochains mois:

- (a) une description de l'ATRC;
- (b) l'état d'avancement et les montants engagés/décaissés;
- (c) les procédures de décaissement;
- (d) le Membre ou la région bénéficiaire;
- (e) l'organisme chargé de la mise en œuvre du Membre fournissant l'ATRC.

**A présenter: le 22 février 2017 et annuellement par la suite**

2. Les Membres donateurs qui fourniront de l'assistance à des Membres de pays en développement et Membres des pays moins avancés communiqueront:

- (a) les points de contact de leurs organismes chargés de fournir l'ATRC en rapport avec la mise en œuvre de l'accord. Dans les cas où cela sera réalisable, les points de contact dans le pays/région où l'ATRC sera fournie
- (b) des renseignements sur le processus et les mécanismes de demande d'ATRC

**Article 22.3: Obligation de notification des membres en développement et membres PMA: Points de contact des bureaux responsables de la coordination, et l'ordre de priorité de l'ATRC**

## NOTIFICATIONS DE TRANSPARENCE

**Article 1.4**  
Le (s) lieu (s) officiel de publication d'informations sur l'article 1.1

Les URLs des sites Web sur l'article 1.2.1

Les coordonnées des points d'information dans l'article 1.3

**Article 10:**  
10.4.3 - Détails sur le fonctionnement du guichet unique

10.6.2 Mesures concernant le recours aux courtiers en douane et modifications subséquentes

**Article 12:**  
12.2.2 Coopération douanière - point de contact pour l'échange d'informations



# CALENDRIER DE NOTIFICATIONS ABC POUR LES MEMBRES EN DÉVELOPPEMENT

## A présenter

### Le 22 février 2017

Notifications Catégories A, B, C

Fournir des dates **indicatives** pour la catégorie B

Fournir des dates **indicatives** pour la catégorie C

Fournir les **exigences ATRC** pour la catégorie C

### Le 22 février 2018

Fournir des dates **définitives** pour la catégorie B

Fournir des **arrangements ATRC** avec les donateurs pour la catégorie C

### Le 22 août 2019

Fournir des dates **définitives** pour la catégorie C

Fournir des **progrès sur l'ATRC** pour la catégorie C

Voir l'article 16 de l'AFE pour plus de détails



# CALENDRIER DE NOTIFICATIONS ABC POUR LES PMA

## A présenter

### Le 22 février 2018

Notifications Catégories A, B, C

Peut fournir des dates indicatives pour la catégorie B

### Le 22 février 2019

Fournir les exigences d'ATRC pour la catégorie C

### Le 22 février 2020

Fournir des dates définitives pour la catégorie B

### Le 22 février 2021

Fournir des dates indicatives pour la catégorie C

Fournir des arrangements d'ATRC avec les donateurs pour la catégorie C

### Le 22 août 2022

Fournir des dates définitives pour la catégorie C

Fournir des progrès sur l'ATRC pour la catégorie C

Voir l'article 16 de l'AFE pour plus de détails